

PROCES-VERBAL

Nombre de conseillers en exercice :	29	L'an deux mille vingt-quatre , le lundi quatre novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le mardi vingt-neuf octobre 2024, s'est réuni en mairie salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Frédéric BONNICHON, Maire.
Nombre de conseillers présents :	21	
Nombre de pouvoirs enregistrés :	4	
Nombre de conseillers votants :	25	

TABLEAU DES CONSEILLERS PRESENTS, REPRESENTES OU EXCUSES

NOM et Prénom		P	A	Pouvoir à
BONNICHON	Frédéric	X		
FAURE-IMBERT	Danielle	X		
CHAUVIN	Lionel	X		
CACERES	Marie	X		
VIDAL	Thierry	X		
ABELARD	Nathalie	X		
WATERLOT	Philippe		X	R. GARCIA
MECKLER	Emanuelle	X		
GARCIA	Ramon	X		
CRETIN	Chantal	X		
RAVEL	Dominique		X	
PORTE	Michèle	X		
ROUVIER-AMBLARD	Marie	X		
DOLAT	Gilles	X		
CREGUT	Jacques	X		

NOM et Prénom		P	A	Pouvoir à
GUILLOT	Brigitte	X		
CANET	Antoine	X		
DESPANQUE	Brigitte		X	M. CACERES
MAUPIED	Catherine	X		
BAYLE	Bernard	X		
GAILLARD	Jean-Luc	X		
MESSEANT	Jean-François		X	E. MECKLER
MELUT	Valérie	X		
DUARTE	Marie-Christine		X	M. ROUVIER AMBLARD
BIONNIER	Cédric	X		
VERMERSCH	Vincent		X	
CROZY MACHEBOEUF	Carole		X	
VINCENT	Eric		X	
LICHERON	Brigitte	X		

ORDRE DU JOUR

RAPORTEURS		DELIBERATIONS
PREAMBULE		
Frédéric BONNICHON	0	COMPTE-RENDU A L'ASSEMBLEE DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT DU 23 SEPTEMBRE 2024 A AU 04 NOVEMBRE 2024
Frédéric BONNICHON	0	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024 – ANNEXE 1
ADMINISTRATION GENERALE		
Frédéric BONNICHON	1	TARIFS MUNICIPAUX 2025 – BULLETINS MUNICIPAUX CHATEL-INFO ET CHATELSCOPE
FINANCES		
Cédric BIONNIER	2	FONDS DE CONCOURS RLV - REFECTION KIOSQUE SOURCE LOUISE
RESSOURCES ET CITOYENNETÉ		
Frédéric BONNICHON	3	ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
Frédéric BONNICHON	4	PARTICIPATION EMPLOYEUR A LA PROTECTION SOCIALE PREVOYANCE ET COMPLEMENTAIRE SANTE
Frédéric BONNICHON	5	REFACTURATION DES CHARGES DE PERSONNEL DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET THEATRE
CADRE DE VIE		
Frédéric BONNICHON	6	CESSION DU PRINTANIA
Dominique RAVEL	7	DECLASSEMENT ET ALIENATION D'UNE PORTION DU CHEMIN RURAL DIT DE LA CROZE
JEUNESSE		
Thierry VIDAL	8	ORGANISATION SEJOUR HIVER 2025 - DESTINATION MODALITES ET TARIFS

Chantal CRETIN est secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H30 et constate que le quorum est atteint.

PREAMBULE

0. COMPTE-RENDU A L'ASSEMBLEE DES DECISIONS PRISES EN APLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU 23 SEPTEMBRE 2024 AU 4 NOVEMBRE 2024

Rapporteur : Frédéric BONNICHON

Par délibération du 27 mai 2020, le Conseil Municipal a délégué une partie de ses attributions au Maire. Le tableau ci-dessous récapitule les décisions prises en vertu de l'article 2122-22 du CGCT :

N°	N° de décision et objet	MONTANT T.T.C. (le cas échéant)	MONTANT H.T. DES TRAVAUX (le cas échéant)
26	24D15-DECIS-026.CADRE DE VIE.11.10.2024 PORTANT SUR LA SIGNATURE D'UN AVENANT AU CONTRAT D'EXPLOITATION DES MARCHES COMMUNAUX		
4	24D15-DECIS-027-FINAN-02102024.PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RECONVERSION DE LA CHAPELLE DES BAINS - REF MARCHE 2024MOE01	102 600 €	Le montant du marché est fixé à 102 600 € TTC : avec la répartition suivante : - TRANCHE FERME : 74 100 € HT - 88 920 € TTC - ET TRANCHE OPTIONNELLE : 11 400 € HT - 13 680 € TTC
5	24D15-DECIS-028-CADRE DE VIE-18.10.2024-PORTANT SUR LA REALISATIOIN D'UNE MISSION AMO THERMES HENRY - DEMANDE DE FINANCEMENT	11 992,50 €	

Le conseil municipal prend acte de ces décisions.

0. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

Rapporteur : Frédéric BONNICHON

Le conseil municipal valide le procès-verbal de la séance du 23 Septembre 2024.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. TARIFS MUNICIPAUX : BULLETIN D'INFORMATION CHATEL-INFO/CHATELSCOPE - NOUVEAUX TARIFS 2025

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver l'évolution des tarifs des encarts promotionnels au sein des bulletins d'informations.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

FINANCES

2. FONDS DE CONCOURS CONSENTI PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RIOM LIMAGNE ET VOLCANS AU TITRE DE TRAVAUX DE LA RENOVATION DE BATIMENTS PUBLICS – REFECTION DU KIOSQUE DE LA SOURCE LOUISE

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la demande de fonds de concours pour la réhabilitation du kiosque de la source Louise.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

3. ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée s'interroge sur le caractère polyvalent, et ce que ce terme représente. Monsieur le Maire précise que l'objectif de la création de ce poste d'agent polyvalent est à la fois d'apporter un soutien dans l'exécution des tâches administratives du pôle Vie de l'Enfant et également de pouvoir remplacer les éventuelles absences des animateurs. A ce titre, il est polyvalent car il répond à deux domaines d'activités distincts.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver l'évolution du tableau des effectifs.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4. PARTICIPATION EMPLOYEUR A LA PROTECTION SOCIALE PREVOYANCE ET COMPLEMENTAIRE SANTÉ

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée s'interroge si cette participation existait déjà, et ce qu'il en est de la complémentaire santé. Monsieur le Maire répond que l'adhésion à la prévoyance était facultative et que la mise en place de la participation pour la complémentaire santé s'effectuera sur l'année prochaine.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la mise en œuvre de la participation employeur à la protection sociale prévoyance.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5. REFACTURATION DES CHARGES DE PERSONNEL DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la refacturation du mois de janvier au budget annexe.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

CADRE DE VIE

6. CESSION DU PRINTANIA

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée demande si la mise en place de logements sociaux a été imaginée sur ce bien. Monsieur le Maire indique que des projets de logements sociaux ont déjà été réalisés notamment par la vente d'actifs de la ville comme la gendarmerie. En outre, le montage financier des opérations sur des biens non adaptés (ancien hôtel) et anciens, est complexe à équilibrer notamment lorsqu'il intègre des logements sociaux.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la cession de l'ensemble foncier du Printania.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

7. DECLASSEMENT ET ALIENATION D'UNE PORTION DU CHEMIN RURAL DIT DE LA CROZE

Rapporteur : M. Dominique RAVEL

Monsieur RAVEL présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le déclassement et l'aliénation du chemin rural de la Croze.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

8. ORGANISATION SEJOUR HIVER 2025 - DESTINATION MODALITES ET TARIFS

Rapporteur : M. Thierry VIDAL

Monsieur VIDAL présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver les modalités d'organisation du séjour hiver 2025.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

LA SEANCE EST LEVEE A 22H.

Frédéric BONNICHON
Maire de Châtel-Guyon

Chantal CRETIN
Secrétaire de séance du conseil municipal